

Belgique 2007-2009

# Une Flandre en quête d'autonomie

**Théo Hachez**

*Au lendemain des prochaines élections législatives fédérales, le modèle institutionnel belge sera à nouveau soumis à des turbulences. En Flandre, à défaut d'être tonitruant, le monde politique est unanime dans sa requête d'un surcroît d'autonomie et d'une redistribution consécutive des moyens. Onbespreekbaar: de l'autre côté de la frontière linguistique, on se dit résolu à faire unanimement barrage. À en croire les uns et les autres, l'avenir ne pourrait alors avoir que deux visages: le statuquo ou l'éclatement du pays. Rien n'est pourtant plus étranger aux traditions de la Belgique politique que cette équation binaire formulée à partir des discours de façade... C'est que ces résolutions radicales s'inscrivent dans un jeu que nous tenterons ici d'exposer dans une série d'articles qui s'ouvre sur le point de vue flamand.*

---

Pour entrer dans la zone du probable, il faut s'engouffrer, de part et d'autre, dans la logique complexe des acteurs politiques et de leurs rapports de force, et dans les méandres des procédures et des calendriers. De toute façon, même si l'on doit commencer par évoquer brièvement les deux scénarios extrêmes (le statuquo et l'indépendance de la Flandre), les phases de dramatisation qui y conduiront mettront d'abord en jeu les mêmes éléments que les issues grises et toujours provisoires.

rement définitives qui feront sans doute encore vivre la Belgique quelque temps.

D'une certaine façon, les extrêmes se touchent. C'est en effet un blocage absolu de chaque camp sur ses positions qui pourrait alors déboucher sur une menée unilatérale de la Flandre. Le risque est mince, sinon fantasmagorique. D'abord parce que cela entraînerait *de facto* une internationalisation du conflit et de son arbitrage. Pourquoi la Flandre sortirait-elle d'un cadre belge qui la fait majoritaire pour s'engouffrer dans les aléas de règlements plus objectifs nécessairement moins favorables pour elle? C'est dans la petite Belgique que la Flandre est puissante et non face à un médiateur (européen ou pourquoi pas onusien) devant lequel elle se présentera avec la fâcheuse image d'une fauteuse de troubles. Au reste, quel intérêt aurait-elle à se priver de l'influence ajoutée qu'elle exerce encore au travers de la Belgique? Le raisonnement s'applique notamment à Bruxelles où la démographie endogène réduirait à presque rien son poids en cas d'une séparation *hic et nunc* qui vitrifierait les limites régionales en frontières d'État. Si la Belgique doit crever, ce ne sera pas, si possible, avant d'avoir essayé de lui avoir extorqué en bonne et due forme un testament plus favorable, avant d'avoir fait avaliser

dans son cadre institutionnel un rapport de force politique acquis en son sein et dont la Flandre ne fera pas facilement son deuil, tant il est vrai qu'aucune transaction internationale ne le lui reconnaîtra sur la base actuelle.

L'indépendance, si bien d'hommes politiques flamands l'excluent radicalement, ce sera donc le plus tard possible... et dans longtemps. Une fois que la Flandre aura rongé dans l'État belge tout ce à quoi elle estime avoir droit. Et quel intérêt présentera-t-il encore alors?

### **L'INDÉPENDANCE COMME HORIZON**

La pression ne cesse pourtant pas de monter, matérialisée notamment par des scores électoraux croissants sur le long terme du seul parti qui se prononce sans ambages pour une indépendance immédiate, d'autres cultivant l'art de l'euphémisme sur ce point. À sa version prophétique (qu'elle soit romantique ou platement raciste), le nationalisme flamand s'est adjoint une vulgate sécularisée nourrie d'une rancœur dont l'expression est de plus en plus radicale et l'influence grandissante. Pour le ministre président flamand, la Wallonie est un sac de pierres que porte sa Région. C'est un propos modéré en regard de ceux proférés dans les annexes nationalistes des partis

traditionnels issues de la défunte Volksunie. Plus récemment, le livre-manifeste indépendantiste publié par « In de warande » et cosigné par une cohorte de Flamands en vue, notamment issus du monde des affaires, argumente sur l'absence de valeur ajoutée de la Belgique pour la Flandre et, c'est plus nouveau, sur l'inefficacité constitutive et rédhibitoire de la Belgique fédérale. Dans le personnel politique classique, sans approuver vraiment on laisse dire, même si l'horizon à long terme d'une fin de la Belgique et d'une indépendance consécutive de la Flandre est donné pour vraisemblable. À défaut d'adhérer officiellement aux conclusions du refrain, on entonne les couplets et on analyse les chiffres à titre de pression, ce qui nous ramène, pour un temps au moins, aux scénarios gris de la négociation. À l'inverse, la Flandre officielle se garde bien de manifester un quelconque attachement à la Belgique, comme on a pu l'observer tout au long de l'année qui vient de s'achever, lors des festivités du cent septante-cinquième anniversaire du pays.

Agité comme un scénario-limite, le « divorce » fait néanmoins frémir les francophones. Assommés de chiffres qui les présentent comme assistés financièrement, Wallons et Bruxellois ne désirent évidemment rien d'autre

que le maintien des choses en l'état. Si la vie est déjà difficile aujourd'hui, que faire alors sans les transferts? Le mandat donné aux élus est donc on ne peut plus clair. Une position qui s'aurole tantôt d'une affection traditionnelle au creuset national, tantôt de professions de foi dans un multiculturalisme éthéré et teinté de mauvaise conscience historique à l'égard des Flamands. Cependant, la traduction politique de cette position attentiste aboutit à un paradoxe brumeux: face à la Flandre, un refus provoquant qui la conduirait à la faute aboutirait à l'extinction totale et définitive de ce que l'on veut préserver, la solidarité nationale... Bref, même s'il reste peu probable, le scénario de l'indépendance aura des vertus pédagogiques dans l'acceptation d'une négociation. Il en sera donc question, même si, dans le camp flamand, on se défaussera confortablement de sa menace sur le Vlaams Belang.

Naturellement, on tente de se rassurer en se perdant dans le maquis contradictoire des sondages sur les liens d'appartenance ou les désirs politiques des uns et des autres pour démontrer finalement que les Belges, Wallons, Flamands ou Bruxellois, ne veulent pas de la fin du pays. Et il est vrai que ce dernier argument, quoique peu convaincant en soi

(tant le jeu des identités politiques est conjoncturel, versatile et dialectique), ramène pourtant à une idée fondamentalement juste. Depuis ses origines, la Belgique politique n'existe finalement que par le haut, dans et au travers des compromis, aussi baroques soient-ils, que réalisent ses élites et dont elles tirent une légitimité ambivalente. La fin précipitée de la Belgique serait donc pour elles un échec disqualifiant. Aussi bien, même ceux qui se prévalent de ce sentiment populaire supposé se montrent-ils peu empressés de recourir à une quelconque forme de référendum qui lui donnerait une consistance politique tangible. C'est qu'une telle initiative signerait de fait l'arrêt de mort du pays par l'effacement des élites qui en assurent l'encadrement.

### ÉLANS CONTRARIÉS

Revenons donc au ressort des scénarios gris. Ce n'est pas nouveau: l'élément moteur du changement institutionnel en Belgique se situe en Flandre, dans l'héritage que le mouvement flamand a légué à la représentation politique. Or on se rappellera sans mal que cette conscience flamande s'était exprimée sans ambages à la veille des législative de 1999 lors d'un vote quasi unanime du Vlaams Parlement. Toutes les formations politiques s'engageaient dans le sens d'une plus grande autonomie,

avec seulement quelques réticences minoritaires à gauche (au sein de l'ex-S.P. et de l'ex-Agaley).

Au-delà des retouches qui devaient rendre « plus homogènes » les champs d'action du pouvoir flamand, il s'agissait également d'élargir ses compétences à des pans entiers de la sécurité sociale (allocations familiales et soins de santé...), mais aussi dans la volonté de rapatrier la concertation sociale dans les régions. Le tout devait être en place pour 2002, date phare souvent reprise comme intitulé de ce programme. À ce consensus minimal, la plupart des formations politiques (ex-Vlaams Blok, ex-C.V.P., ex-Volksunie) ajoutaient des revendications nettement plus radicales: qui l'indépendance, qui le confédéralisme, qui encore la régionalisation de la justice, du code de la route, etc.

De ce cahier des charges voté solennellement, rien n'est oublié. Mais le bilan des avancées sur les deux législatures (1999-2003 et 2003-2007) est vite fait. Certes, en 2001, la Flandre a conquis quelques fifrelins d'autonomie fiscale (qu'elle s'est empressée de rétrocéder à ses citoyens-actionnaires sous la forme des fameux « afcenten »), la régionalisation du Commerce extérieur et l'un ou l'autre aménagement symbolique compensatoire pour les Bruxellois néerlandophones qui ne pou-

vaient bénéficier de l'avantage fiscal accordé aux « Flamands de l'intérieur ».

La fenêtre de tir ouverte par les francophones et leurs difficultés à financer leur enseignement avait alors permis une transaction. Mais précisément, il avait alors été reproché aux partis flamands de la majorité d'avoir trop peu exploité une occasion jugée historique. Plus proche de nous, à la veille des élections régionales de 2004, les partis flamands s'étaient tous engagés à conquérir la scission de l'arrondissement Bruxelles-Hal-Vilvoorde avec le succès que l'on sait. Résidu microscopique d'une Belgique institutionnelle ancienne qui reconnaissait officiellement la présence (et partant le droit) de francophones en Flandre, l'existence de cet arrondissement électoral est certes un symbole honni. Devait-il occuper une place prépondérante dans la campagne électorale dédiée à un niveau de pouvoir qui ne pouvait prendre en charge sa résorption, à savoir le Parlement fédéral? La réponse est évidente, ce qui fait penser que l'échec qui en a résulté ne devait sans doute rien à la maladresse de ceux qui l'ont promu alors comme un enjeu du scrutin...

Attribue-t-on la maigreur de ce butin à la capacité d'inertie francophone? Pour l'opinion flaman-

de et ses leaders, il s'agit là plutôt d'une constante du système. Donc d'une explication insuffisante au piétinement de la « *success story* » du mouvement flamand. C'est donc le manque d'engagement et la faiblesse relative du poids numérique de la composante<sup>1</sup> flamande de la majorité fédérale (V.L.D. et S.P.A.), au pouvoir depuis bientôt huit ans, qui est stigmatisée par une opposition sortie triomphante des élections régionales, les chrétiens-démocrates du C.D.&V. et les indépendantistes du Vlaams Blok devenu Belang depuis.

### **UNE NOUVELLE FLANDRE PLUS DISCRÈTE**

Succès de l'opposition et défaite de la majorité ont abouti à la constitution d'un gouvernement tripartite classique (social-chrétienne, socialiste et libérale) qui place la Flandre en position asymétrique en regard du pouvoir fédéral. Le maintien de cordon sanitaire excluant l'extrême droite du pouvoir interdisait toute autre formule. Emmenée par le C.D.&V. Yves Leterme qui en assure la direction, la coalition paraît solide et déterminée à développer la logi-

que autocentrée qui lui est propre en exploitant au mieux les compétences dont il dispose. Avec moins de paillettes et plus d'efficacité que dans le passé, la Flandre est devenue un espace de projets politiques qui se réfèrent le moins possible à la Belgique. La visibilité et la popularité de ce gouvernement échappent largement à l'opinion francophone, tant elles s'appuient sur des éléments qui lui sont peu familiers. Ce que sa composition explique: la grande majorité de ses membres n'ont jamais fréquenté même les contre-allées ministérielles du pouvoir belge. L'exception de Frank Vandebroucke confirme sa volonté significative de s'en retirer. À noter aussi que ce gouvernement se montre très ouvert à l'influence des réfugiés de la disparue Volksonie aujourd'hui abrités par les trois partis traditionnels.

De tout cela, on doit conclure que si, par on ne sait quel miracle, le prochain scrutin fédéral ouvrait encore la possibilité numérique du maintien de l'alliance dite violette (libéraux et socialistes), celle-ci ne pourrait être prolongée

<sup>1</sup> Dans l'opinion flamande, il est généralement admis que le basculement de l'ex-C.V.P. dans l'opposition a été décidé par l'alliance préélectorale entre libéraux et socialistes francophones. C'est assez dire.

qu'après avoir engrangé, dans la phase de négociation, des avancées substantielles dans le sens d'une plus grande autonomie pour la Flandre. Or un tel objectif requiert des majorités spéciales qui ne pourront être réunies, selon toute vraisemblance, que grâce au concours des trois partis traditionnels flamands. En 2007, donc, c'est cette forme d'union nationale flamande qui devrait s'imposer à la composition du gouvernement fédéral et qui devrait prévaloir jusqu'à ce que le minimum soit obtenu.

Il serait difficile alors aux francophones d'opposer une fin de non-recevoir à un tel front. Aux raisons déjà avancées, on ajoutera la pression intrinsèque de cette nuisance démocratique que constituent le Vlaams Belang et ses progrès constants d'élection en élection. Quelle que soit l'interprétation qu'on leur donne, avec une bonne foi variable, ils pourront faire office de ressources mobilisables pour les courants démocrates les plus centrifuges. Enfin, l'expérience Leterme montre, sondages à l'appui, qu'un parti et un homme peuvent gagner en popularité en Flandre sans s'exposer sur la scène politique fédérale, que ce soit en y jouant un rôle actif ou en multipliant les provocations à l'égard des francophones. L'asymétrie (en particulier l'absence

du parti dominant, le C.D.&V., au gouvernement fédéral) a pour effet d'éviter que les conflits générés par la gestion flamande ne s'exportent directement vers l'exécutif « belge ». Ainsi, la mise en œuvre à Bruxelles de l'assurance dépendance flamande, les critères linguistiques pour l'attribution des logements sociaux ou encore l'imbroglio tournant autour du partage, entre les Communautés, des fréquences radio sont désormais traités comme des conflits entre entités fédérées et non plus comme exigeant un arbitrage fédéral.

### SCÉNARIOS D'AVANT ET D'APRÈS ÉLECTIONS FÉDÉRALES

Le programme du Parlement flamand voté en 1998 pourrait avoir le même effet neutralisant en Flandre que le front du refus francophone: rejeter l'enjeu institutionnel à l'arrière-plan de la campagne électorale. En Flandre, toute surenchère dans ce domaine favoriserait le Blok, dont la radicalité pourrait apparaître plus crédible. Cela n'empêcherait pas chacun de vendre cette peau de l'ours sous forme de politiques spécifiquement flamandes à développer dans le cadre de nouvelles compétences considérées comme acquises: des matières (telles les allocations familiales ou les soins de santé) fourniraient alors l'espace d'une polarisation classique

où chaque parti trouverait son créneau. Ainsi le consensus flamand s'offrirait le confort virtuel d'un débat interne sur les solutions à donner aux « vrais problèmes », sans distinction du pouvoir dont ils relèvent aujourd'hui.

Dans la vacance du pouvoir qui préside aux négociations d'après élection fédérale, la force tranquille du gouvernement flamand en parfait état de marche et de légitimité fonctionnera à la fois comme une pression et comme un facteur de stabilité intérimaire, capable de saisir opportunément de l'actualité. Au vrai, il serait étonnant qu'il ne s'impose pas de façon active en partenaire des tractations, entraînant à sa suite, par symétrie, les gouvernements des autres entités fédérées. Ainsi, la non-coïncidence des calendriers électoraux (2007 pour les fédérales, 2009 pour les régionales) ouvrira(it) la possibilité d'un progrès significatif d'une sorte de confédéralisme du réel, précédant sans doute de peu son inscription constitutionnelle.

Du côté francophone (qui sera développé dans un prochain article), tout est clair, en première analyse, dans la résolution indéfectible, collective et individuelle des quatre partis démocratiques de faire le mort. Aussi bien, la campagne électorale de 2007 risque-t-elle ici aussi d'éluder la problématique

que institutionnelle, les uns et les autres se contentant d'une surenchère rhétorique de l'atonie musculaire. Et il y a gros à parier que même la crédibilité des différents partis dans ce rôle ne sera pas un critère de choix prioritaire pour l'électeur plutôt intéressé par ce qu'on lui présentera comme « les vrais problèmes ». Cela devrait-il tuer l'espoir flamand? Si l'absence de nouveau gouvernement fédéral se prolongeait jusqu'aux élections régionales de 2009 ou si son programme s'avérait par trop maigrichon, ce rendez-vous-là serait celui de tous les dangers de radicalisation. Au fond, qui songe aujourd'hui à contester en principe le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes? ■